

Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

La Seine-Saint-Denis, c'est pas la Californie !

Contrairement à ce que le président de la République Emmanuel Macron a déclaré.

Il décrit le 93 comme «le département le plus jeune de France, avec deux aéroports internationaux, le plus important stade sportif français et le plus grand nombre de créations de start-up par habitant [...] un espace unique de transformation économique et sociale». Pour lui, il ne manquerait «que la mer pour faire la Californie...»

Mais si la Californie était un pays, elle serait la 5^{ème} puissance mondiale ! Alors que si la Seine-Saint-Denis en était un, elle serait très loin. Il oublie donc de dire aussi que la Californie est un des États les plus riches des USA alors que la Seine-Saint-Denis est le département le plus pauvre de métropole.

En Californie, il y a des start-up qui innovent pour le monde entier alors qu'en Seine-Saint-Denis, nos jeunes start-upper subissent en réalité le statut d'auto-entrepreneur. Un statut qui contribue à dégrader les droits des travailleurs salariés et faire miroiter aux jeunes que la réussite c'est être son propre patron, sans droits sociaux ni sécurité au travail.

Alors il faut que le gouvernement passe des paroles aux actes. Il faut un investissement fort en particulier dans les écoles. En effet le département a vécu de plein fouet la crise du COVID-19, cette crise a montré de manière flagrante les inégalités sociales. Il faut que les écoles puissent réparer ce qui n'a pas pu être fait pendant le confinement et lors du déconfinement.

La FAQ du 1^{er} mai a interdit le brassage des élèves. Le non accueil des élèves en cas de non remplacement a mis en lumière ce qui est dans l'ombre depuis de nombreuses années. Depuis combien d'années les collègues accueillent dans leur classe d'autres enfants quand il n'y a plus de remplaçant ?

Encore cette année, certains élèves n'ont pas eu classe pendant des semaines voire des mois, cela n'est plus possible, les familles sont excédées et en colère. Des études sérieuses ont prouvé qu'un élève séquano-dionysien est privé de l'équivalent d'une année de scolarité en raison du non-remplacement...si au moins il avait la plage pour occuper ce temps perdu !

Vous déclarez, monsieur le directeur académique, qu'il y a près de 10% des collègues qui sont brigades départementales, mais il faut noter que 80% des collègues sont des femmes, les congés maternité sont nombreux et de fait ces congés sont plus longs. Ces éléments sont-ils pris en compte ?

Le SNUipp-FSU 93 rappelle son opposition au profilage des postes de directions en Cités Éducatives qui se heurte et s'oppose aux principes de la fonction publique. C'est la fin de l'équité de traitement entre les enseignant-es puisque ces postes vont être attribués hors mouvement et hors barème. Le SNUipp-FSU 93 dénonce ce recrutement semblable à celui du secteur privé. La fiche de poste fixant le cadre général de la fonction contient un vocabulaire managérial en inadéquation avec

les principes qui régissent l'école et en premier lieu le conseil des maîtres. Nous ne laisserons d'ailleurs pas ces cités éducatives, mises en place à marche forcée, remettre en cause 40 ans d'Éducation Prioritaire qui ont permis d'éviter l'accentuation des inégalités scolaires.

Pour ce CTSD d'ajustement nous constatons certes une baisse numérique des effectifs. Cependant, nous ne constatons pas une baisse des difficultés. Les enfants ont accumulé des retards dans les domaines psychomoteurs, langagiers, sociaux et évidemment dans les apprentissages scolaires. Le SNUipp-FSU 93 demande un moratoire sur les fermetures de classes pour la rentrée. En effet, pouvoir baisser les effectifs dans toutes les classes participerait grandement à la réparation indispensable des dégâts de la crise sanitaire et des manquements de l'Éducation nationale, l'école ayant été complètement désorganisée pendant cette année et demi et mise à mal depuis de nombreuses années.

Pour une **réelle école apprenante** pour tous les élèves de Seine-Saint-Denis, le SNUipp-FSU 93 revendique dès maintenant qu'il n'y ait aucun poste rendu et que la dotation soit encore positive pour la rentrée 2022.

Le gouvernement doit permettre au département de créer des postes «dans et hors la classe» pour :

- respecter la circulaire de rentrée avec les CP à 12,
- restaurer des postes de RASED,
- ouvrir des postes d'ERSEH pour que les collègues déjà en poste aient moins de dossiers à gérer,
- ouvrir des postes de CPC/CPD indispensables à l'accompagnement et à la formation des collègues et pour améliorer les conditions de travail des conseillers et conseillères pédagogiques,
- compter les grandes sections dédoublées dans le nombre de classes pour améliorer les décharges de directions en maternelle.

Nous vous remercions de votre attention.